



## Élections aux commissions administratives paritaires des professeurs d'EPS et chargés d'enseignement d'EPS

**Force Ouvrière, la différence**  
**Force Ouvrière, l'indépendance**

### ► **Alerte sur nos obligations de service**

Savez-vous que le décret du 20 août 2014 signé par B. Hamon bouleverse nos obligations de service ? A la rentrée 2015, elles seront définies « dans le cadre de la réglementation applicable à l'ensemble des fonctionnaires en matière de temps de travail », soit les 1 607 heures annuelles du décret fonction publique 2000-815.

#### **Je vote FO pour dire**

Rétablissement des heures de coordination, pas d'indemnité en lieu et place de nos heures.

Abrogation du décret Hamon qui permet d'allonger encore notre temps de présence en multipliant les réunions rendues obligatoires et dégrade nos conditions de travail.

#### **Je vote FO pour dire**

Rétablissement de toutes les heures de décharge de service supprimées à la rentrée 2015 par le décret du 20 août 2014, de toutes les garanties des décrets du 25 mai 1950.

Emploi du temps hebdomadaire, en heures de cours.

Non aux missions définies localement.

### ► **Alerte sur l'école de la République**

Savez-vous que l'école du socle permet désormais des services d'enseignement croisés entre le primaire et le secondaire ?

Savez-vous que la loi de refondation de l'école encourage la suppression de la notation, du redoublement ?

Savez-vous qu'elle permet la territorialisation de l'école, comme le montre la catastrophique réforme des rythmes scolaires qui mélange le scolaire et le périscolaire. Savez-vous que certains veulent l'étendre au collège, ce qui aurait des conséquences majeures pour l'EPS ?

#### **Je vote FO pour dire**

L'EPS est une discipline à part entière dans le cursus scolaire des élèves.

Il faut que les 3 heures d'AS soient indivisibles du service hebdomadaire des enseignants d'EPS et effectuées dans l'établissement d'affectation.

Il faut le retour à la licence individuelle.

Il faut que l'AS soit effectuée dans l'établissement d'affectation.

Il faut l'augmentation des subventions de l'Etat à l'UNSS.

### ► **Alerte sur nos salaires**

Le gouvernement veut bloquer le point d'indice au moins jusqu'en 2017 !

Les professeurs sont de plus en plus smicardisés : début de carrière à 1,13 SMIC (1,8 il y a 30 ans).

#### **Je vote FO pour dire**

Augmentation de 8% de la valeur du point d'indice pour rattraper ce qui a été perdu depuis 2010.

Promotion immédiate à la hors classe de tous les P.EPS avec 3 ans d'ancienneté dans le 11<sup>ème</sup> échelon.

#### **Je vote FO pour dire**

Le pacte de responsabilité doit être abandonné. L'austérité est économiquement, socialement, démocratiquement, suicidaire.

■ **FO, première organisation syndicale de la fonction publique d'Etat**

■ **Une confédération avec tous les salariés**

### **FO rend compte de son mandat**

**Vote sur la loi Peillon de refondation de l'école (CSE du 14 décembre 2012)**

Pour : SE-UNSA, CFDT, SNALC

Contre : FO, CGT, Sud

Abstention : FSU

**Vote sur le décret paru le 20 août 2014 redéfinissant nos obligations de service (CTM du 27 mars 2014)**

Pour : CFDT, UNSA

Contre : FO, CGT, SUD, SNUEP-FSU

Abstentions : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU

**En votant Force Ouvrière vous élirez des représentants qui défendront avec détermination vos droits et votre statut national.**